Envoyé en préfecture le 14/10/2021
Reçu en préfecture le 14/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211012-CP_20211012_040-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 14/10/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2021

OJ N° 040 - Cohésion sociale.
Contrat Local de Santé Pays Basque. Convention de partenariat avec le Département des Pyrénées-Atlantiques relative à l'aide à la recherche et à l'installation de médecins généralistes au Pays Basque.

Date de la convocation : 6 octobre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 73
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ALZURI Emmanuel ; AROSTEGUY Maider (à compter de l'OJ N°2) ; BACH Fabrice-Sébastien (à compter de l'OJ N°5) ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno (à compter de l'OJ N°11) ; CARRIQUE Renée ; CHASSERIAUD Patrick (à compter de l'OJ N°2) ; CHAZOUILLERES Edouard (à compter de l'OJ N°5) ; CURUTCHARRY Antton (à compter de l'OJ N°4) ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°6) ; FONTAINE Arnaud ; GASTAMBIDE Arño (à compter de l'OJ N°2) ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien (à compter de l'OJ N°2) ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier (à compter de l'OJ N°5) ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MASSONDO Charles ; MIALOCQ Marie-Josée ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SERVAIS Florence ; UGALDE Yves (à compter de l'OJ N°5).

ABSENTS OU EXCUSES :
ALLEMAN Olivier ; ARAMENDI Philippe ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; CASCINO Maud ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; ETXELEKU Peio ; FOURNIER Jean-Louis ; LACASSAGNE Alain ; LAUQUÉ Christine ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; QUIHILLALT Pierre ; SANSBERRO Thierry.

PROCURATIONS :
ALLEMAN Olivier à ERREMUNDEGUY Joseba ; CASCINO Maud à AROSTEGUY Maider (à compter de l'OJ N°2) ; LACASSAGNE Alain à HARDOUIN Laurence ; LAUQUÉ Christine à MILLET-BARBÉ Christian ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie à DARRICARRERE Raymond.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 14/10/2021
Reçu en préfecture le 14/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211012-CP_20211012_040-DE

OJ N° 040 - Cohésion sociale.
Contrat Local de Santé Pays Basque. Convention de partenariat avec le Département des Pyrénées-Atlantiques relative à l'aide à la recherche et à l'installation de médecins généralistes au Pays Basque.

Rapporteur : Monsieur Arnaud FONTAINE

Mes chers collègues,

En s'engageant dans le portage d'un Contrat Local de Santé, la Communauté d'Agglomération cherche notamment à assurer, en tout point du Pays Basque, l'accès aux soins de premier recours. Ainsi, l'une des premières actions vise à faciliter la recherche et l'accompagnement des médecins généralistes libéraux dans leur projet d'installation sur le territoire communautaire.

Avec, en 2019, 376 médecins généralistes libéraux ou mixtes installés au Pays Basque, la densité de professionnels est de 123 pour 100 000 habitants, soit une densité nettement supérieure aux moyennes départementale, régionale et nationale (respectivement de 108, 97 et 89).

Sur les 376 médecins libéraux en exercice, les ¾ sont localisés sur le littoral.

Si la structure par âge des médecins généralistes est plus favorable que sur le reste de la région ou du département, il n'en reste pas moins que 44 % sont âgés d'au moins 55 ans et 24 % d'au moins 60 ans. Près du quart des généralistes exerçant sur le territoire actuellement pourrait ainsi partir à la retraite dans les cinq années à venir.
Copiloté par le Département des Pyrénées-Atlantiques et l'Agence Régionale de Santé, le dispositif Présence médicale 64 a pour objectif de répondre à la problématique de l'accès aux soins de premier recours dans le département en travaillant au renouvellement des médecins généralistes.

Ce dispositif, auquel la Communauté d'Agglomération souhaite prendre part, a été pensé dans une logique de coopération partenariale avec les professionnels de santé et les territoires autour d'une orientation unique « Proposer un projet de vie professionnel et personnel au médecin généraliste ». Il réunit, à cet effet, tout un collectif d'acteurs impliqué dans la démarche dans le respect des compétences et des prérogatives de chacun.

Les objectifs de ce partenariat sont de :

- coordonner les acteurs du territoire et de la santé dans le but de créer les conditions pour favoriser l'installation de médecins généralistes dans le territoire, notamment par la mise en place d'une culture commune sur la présence médicale ;
- travailler sur de la prospective, au travers d'éléments statistiques et cartographiques factuels, dans le but d'anticiper les futurs départs des professionnels de santé du territoire (et notamment les médecins généralistes), par l'observation et l'analyse des dynamiques territoriales (démographiques, géographiques…) desdits professionnels de santé ;
- mutualiser les moyens et les actions afin de créer les conditions favorables à l'installation de médecins généralistes sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;
- travailler à la recherche de nouveaux médecins généralistes, notamment par la mobilisation de la boîte à outils Présence médicale 64 ;
- mettre en place une communication partagée autour de l'accueil des internes sur le territoire et de l'installation des médecins généralistes.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Conclure les contrats, conventions, chartes de partenariat avec divers organismes (y compris collectivités et établissements publics) dans le cadre des politiques communautaires, les avenants aux contrats existants et décider de toutes résiliations » ;

Envoyé en préfecture le 14/10/2021
Reçu en préfecture le 14/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211012-CP_20211012_040-DE

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver les termes de la convention de partenariat avec le Département des Pyrénées-Atlantiques ci-annexée, relative à l'aide à la recherche et à l'installation de médecins généralistes au Pays Basque ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document qui découlerait de sa mise en œuvre ;
- désigner Monsieur Arnaud FONTAINE pour siéger au comité de pilotage du dispositif Présence Médicale 64.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 66
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 14/10/2021
Qualité : Directeur général des services